



Saison 2019

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **19-S042**
Boucle en Ubaye
Tête de l'Eyssiloun, Pointe d'Aval, Tête de Sautron
Du 8 au 10 Février 2019 inclus, soit 3 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Oui**
Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 5

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Jean-Marc Labatte
Véronique Malbos
Mail : voir la rubrique Kifaikoi du site du club <http://www.clubalpin-idf.com>

2. Programme prévisionnel


	montée	descente
Meyronnes, Tête de l'Eyssiloun, Fouillouse	1400 m	1000 m
Pointe d'Aval, Refuge du Chambeyron	1500 m	700 m
Col de la Gypiere, col de Portiola, Tête de Sautron, Larche	1100 m	1400 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN 1/25000e Carte IGN Aiguille de Chambeyron Cols de Larche et de Vars - IGN 3538ET

3. Caractéristiques de la course programmée

Niveau (explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	AD
	Conduite de course	
Type de course		Courses en Traversées
Dénivelé journalier maximal prévu		1500 m max
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

3.1 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.2 Conditions d'hébergement

Gîte d'étape Les Granges/refuge non gardé

3.3 Participation aux frais

Frais prévisionnels supplémentaires sur place Environ 100 € /pers

3.4 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non

4. Voyage :

S19-021 (suite)

Départ de Paris porte d'Orléans le Jeudi soir 7 Février, horaire à préciser, retour le Lundi 11 Février vers 5h30.

5. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES*

Nota : **L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose Pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : Pelle, sonde, crampons, piolet, lampe frontale

5.3 *Nourriture à emporter* : vivres de course pour 3 jours, un petit déjeuner et un repas du soir.

5.4 *Documents administratifs nécessaires* : Carte CAF, CI/passeport

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs **par téléphone 2-3 jours avant le départ.**

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course

Nombreux dépeutages : avoir des peaux qui collent.
Longues traversées